

jugement faites par les camionneurs en cause qui vont sur les lieux pour recueillir et déposer le courrier semblent ne pas concorder du tout. Je suis allé inspecter les lieux moi-même, et je dois convenir avec le conseil du canton, le préfet et son conseil, le personnel du bureau de poste, les conducteurs d'autobus et les camionneurs en cause qu'il faut plus de terrain. Je signale donc au ministre qu'il nous faut plus d'espace pour ce nouveau bureau de poste afin que ce village en voie d'expansion puisse bénéficier d'installations postales complètes. Il y a un terrain vague disponible à l'arrière qui pourrait être acheté à un prix raisonnable, probablement au même prix le pied carré que le terrain acheté l'automne dernier pour construire l'immeuble maintenant occupé par le ministère.

Il est beaucoup question ces jours-ci d'immeubles fédéraux et il en a été beaucoup question depuis les années 50 et même avant. Très souvent, ces nouveaux immeubles remplacent des immeubles aussi solides, malgré leur âge, que les nouveaux bâtiments. A Napanee où j'habite, nous avons un exemple typique. L'été dernier, nous avons été informés de la décision du gouvernement actuel d'ériger un immeuble fédéral à Napanee. On prétendait que le vieux bureau de poste ne pouvait plus desservir la collectivité d'une façon satisfaisante et on cherchait à obtenir des renseignements sur des terrains et d'autres questions, en vue du déménagement des installations pour la construction d'un nouvel immeuble fédéral. Cet immeuble devait loger également la Commission d'assurance-chômage et d'autres services qui, depuis leur institution, se trouvaient dans des locaux loués.

On a protesté verbalement, prétextant que nombre des citoyens de l'endroit ne voulaient pas abandonner l'ancien bureau de poste. Ce bureau de poste de grès rouge avait été construit vers 1890. Les murs sont aussi solides que ceux de l'immeuble central des édifices du Parlement ou de n'importe quel autre édifice du gouvernement. L'immeuble est en plein centre de la ville, tout près du marché. C'est un de nos points de repère et sa tour sonne d'une horloge vénérable. L'immeuble même avec ses murs de grès est d'un style classique.

N'étant pas un architecte, je ne puis définir son style, mais l'édifice est très attrayant et avec chaque année qui passe il semble plaire davantage au public. De fait, dans le classeur des cartes postales des magasins locaux, la carte montrant le bureau de poste de Napanee est toujours offerte aux touristes, avec celles qui montrent les anciens et historiques édifices publics de l'agglomération. J'ai pris l'initiative

[M. Alkenbrack.]

de préparer un questionnaire que j'ai fait circuler.

M. le président: A l'ordre! Dois-je dire qu'il est cinq heures?

L'hon. M. MacNaught: Monsieur le président, sauf erreur, l'orateur actuel est sans doute le dernier qui commentera ces prévisions, et si Votre Honneur voulait bien ne pas regarder l'heure pendant quelques minutes, à mon avis, le procédé répondrait aux désirs de tous les honorables députés.

Des voix: D'accord.

M. Skoreyko: Pardonnez-moi, monsieur le président, mais j'avais l'intention de ne parler que quelques minutes. Le ministre a laissé l'impression que l'orateur actuel était le dernier du parti conservateur, mais c'est une erreur.

L'hon. M. MacNaught: Un de plus.

Des voix: Poursuivez!

M. le président: Le comité proposera peut-être que je fasse rapport de l'état de la question, afin que nous puissions surseoir au Règlement de cinq heures et revenir aux travaux du comité.

L'hon. M. MacNaught: L'intention n'est pas de surseoir à l'heure, mais nous pourrions sans doute siéger en comité encore pendant quinze minutes, afin d'adopter ce crédit.

M. le président: Je propose au comité que nous fassions rapport de l'état de la question et que nous nous reformions en comité pour quelques minutes. A mon avis, c'est la seule façon d'agir, si nous voulons suivre le Règlement.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

M. l'Orateur suppléant: La Chambre désire-t-elle que nous nous reformions en comité des subsides, pour quelques moments, et que nous suspendions pendant un certain temps l'application du Règlement de cinq heures?

Des voix: D'accord!

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Lamoureux.

MINISTÈRE DES POSTES

1. Services postaux, y compris la quote-part du Canada des frais d'entretien des bureaux internationaux de Berne et de Montevideo, \$208,861,000.

M. Alkenbrack: Merci, monsieur le président. Je venais simplement de faire savoir au comité que j'ai fait circuler le questionnaire suivant parmi la population de Napanee: